

LICENCE STAPS : ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE ET SANTÉ

La mention propose une Licence accès santé (L. AS) STAPS - option santé

Activité physique adaptée et santé

Offre de formation 2025-2026



LICENCE STAPS ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE ET SANTÉ (APAS)

► PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Les 4 mentions de la licence Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) de l'université Toulouse III - Paul Sabatier comportent au total 6 parcours. La licence 1 est une année dont les enseignements sont communs à toutes les mentions et tous les parcours.

La mention comporte un parcours orienté vers **l'accompagnement dans un objectif de santé :**

› **Intervention en activité physique adaptée et santé (APAS).**

Les enseignements portent sur la psychologie ; sciences de la vie, biomécanique ; droit, gestion, économie, management ; sociologie ; histoire ; technologies de l'information et de la communication ; activités physiques et sportives (APS) ; didactique des APS.

Le principal métier visé est celui d'enseignant en activité physique adaptée, dans des établissements de santé, des structures prenant en charge les personnes à besoins spécifiques : personnes âgées dépendantes, les personnes en situation de handicap, etc...

La mention propose une **Licence accès santé (L. AS) STAPS - option santé**, 1^{re} année de licence à capacité d'accueil limitée permettant de préparer l'entrée dans les filières de santé. Accès possible à MMOP à partir de la L2 et L3 (voir fiche spécifique [1^{re} année d'accès aux filières de santé](#)).

Attention : seuls les étudiants inscrits en licence STAPS «classique» peuvent postuler à la formation de **masseur-kinésithérapeute** de Toulouse. Cette formation n'est donc pas ouverte aux L. AS.

► Dispositif d'accompagnement « OUI SI » en licence STAPS

- Licence STAPS accompagnée en 3 ans.
- Licence STAPS en 4 ans BPJEPS.

Voir fiche spécifique : [Licence STAPS - Dispositifs accompagnés](#).

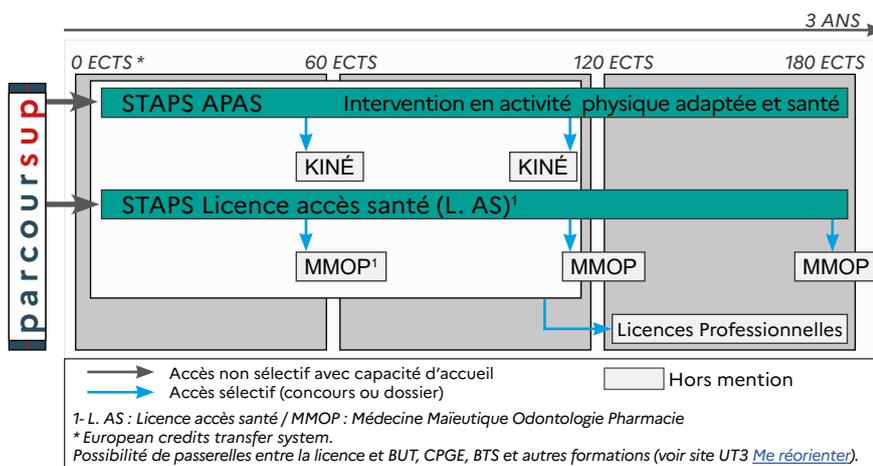
► Enseignements de spécialités recommandés (EdS)

Terminale :

- › Éducation physique ;
- › Spécialité scientifique.

► Les points forts

- › Approches théoriques et pratiques des différentes dimensions de la santé sur la base du modèle biopsychosocial.
- › Formation à l'éducation thérapeutique du patient (40h).
- › Réalisation des bilans multidimensionnels évaluant les besoins et ressources individuelles.
- › Projet d'intervention en activités physiques adaptées basé sur le bilan et visant l'accessibilité, la prévention, la réhabilitation, l'éducation.
- › 4 stages en licence 2 et 3 (total de 295h).



► Candidature

- › Baccalauréat ou diplôme équivalent.
- › **Candidature** sur la plateforme nationale [Parcoursup](#).
- › Une réponse OUI SI via Parcoursup rend obligatoire le suivi d'un parcours d'enseignements aménagés toutefois réalisable en trois ans.

► Inscriptions

- › Après admission de votre candidature sur Parcoursup, vous devez effectuer votre inscription :

- **administrative** : en ligne sur le site de l'université www.univ-tlse3.fr/candidatures-et-inscriptions/inscriptions.

- **pédagogique** (Unité d'enseignement - UE) : lors des séances de rentrée.

LICENCE STAPS ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE ET SANTÉ (APAS)

► PROGRESSION DANS LE CURSUS

- › 1^{re} année commune aux 4 mentions.
- › Les compétences transversales et les aspects disciplinaires communs aux 4 mentions de licence STAPS sont déclinés de façon majoritaire dans les enseignements des trois premiers semestres.
- › Les compétences spécifiques et professionnelles sont abordées puis renforcées durant les 3 derniers semestres pleins de la licence (semestres 4, 5, 6).

► COMPÉTENCES VISÉES PAR LA FORMATION

- › Connaître, analyser et comprendre les publics à besoins spécifiques (troubles sensoriels, moteurs, mentaux, maladies chroniques, vieillissement, difficultés d'insertion sociale...).
- › S'insérer dans différents milieux professionnels (médicosocial, sanitaire, associatif...), en comprendre les enjeux, et participer aux projets des structures.
- › Concevoir, organiser, conduire, mettre en oeuvre, évaluer des programmes d'intervention utilisant un panel d'activités physiques et sportives varié et adapté à des publics à besoins spécifiques.
- › Encadrer des séances avec des publics à besoins spécifiques pour les faire progresser et les accompagner vers une plus grande autonomie.

► STAGES ET PROJETS TUTORÉS

Des stages réguliers sont proposés tout au long de la formation. Les stages d'intervention sont obligatoires et encadrés par des conventions.

> En licence 2 APAS, les stages correspondent à :

- › 1^{er} semestre : 35h ;
- › 2^e semestre : 50h.

> En licence 3 APAS, les stages correspondent à :

- › 1^{er} semestre : 70h ;
- › 2^e semestre : 140h.



► Direction des études et enseignants référents

- › La direction des études est constituée, d'enseignants référents, de directeurs des études et d'un secrétariat pédagogique. Elle organise le projet de formation de l'étudiant en proposant une individualisation de son parcours pouvant conduire à des aménagements. Elle est le lien entre l'étudiant, les équipes pédagogiques et l'administration.
- › Le suivi individualisé des étudiants est assuré sous forme de permanences/rencontres organisées régulièrement par une équipe d'enseignants référents.

► Secteurs

- › Sanitaire, social et médico-social particulièrement.
- › Secteur associatif.
- › Maisons sport santé, secteur du thermalisme, entreprises (bien être au travail).

► Métiers Bac + 3 et plus

- › Enseignant / enseignante en activités physiques adaptées.

► Carte professionnelle d'éducateur sportif

> Elle est délivrée aux titulaires de :

- › DEUG STAPS ;
- › Licence STAPS pour les 3 mentions APAS, ES, EM ;
- › DEUST Métiers de la forme ;
- › Licences professionnelles, mentions :
 - Métiers de la forme
 - Santé, vieillissement et activités physiques adaptées.

> Elle ouvre droit à :

- › l'encadrement de certaines activités sportives contre rémunération, dans la mesure où son détenteur a procédé à la déclaration d'exercice professionnel auprès du service des sports de la direction départementale de la cohésion sociale de son département d'exercice.

Plus d'informations :

<https://declaration-educateur.sports.gouv.fr/authentification>

► POURSUITE D'ÉTUDES EN MASTER

> Masters

Mentions de master possible avec l'obtention d'une licence STAPS, candidature sur dossier. Liste indicative (pour précisions, [consulter le site UT3](#)).

› [Mention STAPS : activité physique adaptée et santé](#), parcours :

- Activité physique adaptée et santé publique.

► EN COURS DE CYCLE LICENCE

> Licences professionnelles

Possibles après bac + 2 sur dossier.

› [Mention Métiers de la forme](#), parcours [Conseil et suivi personnalisé en activités physiques de développement et d'entretien](#).

› [Mention Santé, vieillissement et activités physiques adaptées](#), parcours [Santé, vieillissement et activités physiques adaptées](#).

► AMÉNAGEMENTS DES ÉTUDES

Le Régime spécial d'études (RSE) permet, dans le cadre du contrat pédagogique et en accord avec le responsable de la formation, de pouvoir bénéficier d'aménagements d'emploi du temps et des modalités de contrôle des connaissances (sportif de haut niveau, statut étudiant artiste, étudiants salariés et autre situation, auditeur libre) www.univ-tlse3.fr/decouvrir-nos-formations/amenagement-des-etudes.

En première année de licence STAPS, seul le statut de sportif de haut niveau est proposé en tant qu'aménagements des études.

Les étudiantes et les étudiants en situation de handicap peuvent bénéficier d'aménagements spécifiques dans le cadre des études et/ou des examens www.univ-tlse3.fr/accompagnement-des-publics-specifiques/handicap.

► Les formations de l'UT3 sont également accessibles en reprise d'études ou VAE.

› Voir rubrique site web Valoriser les expériences :

www.univ-tlse3.fr/formation-continue-alternance/validation-des-acquis.

► PARTENARIATS INDUSTRIELS ET RECHERCHE

Les enseignements universitaires sont adossés à la recherche (laboratoires de recherche). Ces laboratoires sont aussi laboratoires d'accueil pour les nombreux stages effectués par les étudiants, soit en cours de formation, soit en fin d'année universitaire.

Par ailleurs, au travers des travaux de recherche, de l'entrepreneuriat, de l'alternance, les universités tissent des relations de partenariat avec une ou plusieurs entreprises.



Responsables de mention

Jessica TALLET

jessica.tallet@univ-tlse3.fr

Sylvie TOLOT

sylvie.tolot-dawson@univ-tlse3.fr

Site de la formation

www.univ-tlse3.fr/decouvrir-nos-diplomes/licences-sciences-et-techniques-des-activites-physiques-et-sportives-staps-1

Faculté des sciences du sport et du mouvement humain (F2SMH)

Secrétariat pédagogique

Bâtiment STAPS

f2smh.admissions@univ-tlse3.fr

Besoin de conseils sur votre projet de formation ou sur votre orientation ?

SCUIO-IP - Service commun universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle

Bât. E4 - 272 allée Théodore Despeyroux - 31062 Toulouse cedex 9

www.univ-tlse3.fr/lieux-de-ressources/etre-accueilli-au-scuio

Des questions sur vos démarches de candidature et d'inscription ?

Contactez le service de scolarité :

scolarite.inscriptions@univ-tlse3.fr